

Fiche navette Ecole/ Entreprise

Stage de Formation en Milieu Professionnel

Période(s) :	
Du	au
Du	au

Classe : Seconde
REMI

Espace Elève

Nom : Né(e) :

Prénom : Email du représentant légal :

Téléphone mobile :

L'élève est mineur pendant le stage : ☐ Oui ☐ Non

FICHE ACTIVITES : Extrait du référentiel

Activités	Compétences communes visées
Activité A1 Analyse, exploitation des données techniques et préparation avec assistance numérique d'une ou plusieurs réalisations	Bloc N° 1- Étude et préparation - Rechercher une information dans une documentation technique, en local ou à distance - Recenser, exploiter des données (documents techniques, processus, procédures) - Identifier les contraintes de réalisation (processus, matériels, procédures, prévention des risques) - Participer à la définition des opérations de réalisation
Activité A2 Mise en œuvre et qualification de tout ou partie d'une réalisation	Bloc N°2 : Réalisation de produits ou d'un outillage, mise en œuvre d'un procédé - Préparer, configurer, régler le poste de travail conformément aux procédures et processus définis - Mettre en œuvre et vérifier des paramètres - Assembler les éléments - Contrôler des spécifications
Activité A3 Conduite, suivi et contrôle d'une fabrication qualifiée, d'un outillage ou produit, d'un procédé, maintenance	Bloc N° 3 – Suivi de production et maintenance - Exploiter un planning - S'impliquer dans un groupe - Assurer les approvisionnements - Appliquer les procédures (prévention des risques, respect de l'environnement, maintenance) - Conduire, suivre et contrôler tout ou partie de la réalisation (production, outillage, produit) - Renseigner et transmettre des informations, sous forme écrite et orale

Espace Entreprise

Raison sociale :		Adresse :	
Nom du responsable :		CP/ Ville :	
Fonction du responsable :		Téléphone de l'entreprise :	
Compagnie d'assurance :		Email de la personne signataire de la convention :	
Numéro de contrat :			
Nom du tuteur :		Téléphone du tuteur :	
Fonction du tuteur :		Mail du tuteur :	

Si l'élève est mineur pendant le stage, cocher l'une des deux cases suivantes :

- ☐ Le chef d'entreprise atteste que le stagiaire ne sera exposé au sein de son établissement à aucune des situations de travail interdites aux mineurs (Décret n°2013-914 du 11/10/2023).
- ☐ Le chef d'entreprise atteste avoir effectué la déclaration pour l'accueil des jeunes mineurs auprès des services de l'inspection du travail de la DDETSP.

Horaires du stagiaire

Réglementation

Age de l'élève	Durée quotidienne maximale	Durée hebdomadaire maximale	Travail de nuit
< 15 ans	7 h	30 h	Interdit (de 20h à 6h)
15-16 ans	7 h	35 h	Interdit (de 20h à 6h)
16-18 ans	8 h	35 h	Interdit (de 22h à 6h)
≥ 18 ans	10 h	35 h	Interdit (de 22h à 6h)

Horaire de l'élève

Lundi	De	à	De	à
Mardi	De	à	De	à
Mercredi	De	à	De	à
Jeudi	De	à	De	à
Vendredi	De	à	De	à
Samedi	De	à	De	à

Fait à :

Le :

Signature du responsable de l'entreprise :

Cachet de l'entreprise :

Espace Lycée

Nom du professeur : Avis favorable : ☐ Oui ☐ Non

Signature :